

Motion du 4 mars 2020 de Mmes et MM. Annick Ecuyer, Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Hélène Ecuyer, Ariane Arlotti, Tobias Schnebli, Dalya Mitri Davidshofer et Delphine Wuest: «Pour une meilleure accessibilité et une signalétique appropriée pour les événements et espaces communaux».

(acceptée par le Conseil municipal, lors de la séance du 22 mai 2023,
dans le rapport M-1520 A)

MOTION

Considérant:

- que les événements publics et les espaces communaux ne sont que partiellement pensés en termes d'accessibilité;
- que cela concerne les personnes avec des difficultés et handicaps physiques (accessibilité du lieu en fauteuil roulant et espace suffisant pour manœuvrer, présence et accessibilité des toilettes, lieux pour s'asseoir et se poser);
- que cela concerne également les personnes avec des difficultés, des handicaps ou des fonctionnements mentaux atypiques (foule, flashes, lumières intenses, bruits importants, mise à disposition d'un espace calme ou non);
- que cela est également utile pour les parents de très jeunes enfants et pour les personnes âgées, trop souvent oubliées, mais qui bénéficieraient aussi de telles dispositions;
- que si des personnes concernées peuvent se préparer par rapport à des difficultés connues (bouchons pour le bruit ambiant, repos prévu avant de se mêler et après s'être mêlé à la foule), il est nécessaire pour cela qu'elles puissent s'informer avant de se rendre sur place;
- que lors d'événements, la signalétique sur place et l'information en amont délivrée sur ces questions d'accessibilité sont généralement lacunaires,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prévoir, dans le cadre des activités et des événements proposés par la commune ainsi que dans les espaces communaux, une politique d'accessibilité ne se limitant pas au seul accès physique;
- que des indications soient systématiquement données en amont sur les questions d'accessibilité lors de tout événement, de manière textuelle ou avec des symboles récurrents et qu'une signalétique appropriée soit prévue sur place;
- de demander la même chose aux organisations et aux événements subventionnés.